

**RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**VILLE DE SHIPPAGAN**

**DATE** : Le 19 décembre 2011

**HEURE** : 19 h

**PRÉSENCE** : Jonathan Roch Noël      Patrice-Éloi Mallet      Rémi Hébert  
                         Jean-Marc Mallet      Bernice Doiron Chiasson      Mireille Caron

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES** : Joanne Richard      Nathalie Robichaud

**POINTS À L'ORDRE DU JOUR** :

**1. Ouverture de la réunion**

Le maire ouvre la réunion à 19 h et souhaite la bienvenue aux citoyens et citoyennes.

**2. Divulgarion de conflits d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêt.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Mallet et appuyé du conseiller Patrice-Éloi Mallet que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

**Cinq (5) personnes pour et une (1) personne contre**  
**Le conseiller Rémi Hébert vote contre la proposition**  
**ADOPTÉE**

**4. Adoption de budget de fonctionnement général 2012**

Il est proposé par la conseillère Bernice Doiron Chiasson et appuyé du conseiller Patrice-Éloi Mallet que la somme de 4 214 814 \$ soit le budget total de fonctionnement de la municipalité, que la somme de 3 173 210 \$ soit le mandat de la municipalité pour l'année suivante, et que le taux d'imposition soit 1.5100\$. Le Conseil municipal ordonne et prescrit que le mandat soit prélevé par le ministre des Gouvernements locaux sur l'évaluation des propriétés immobilières qui sont imposables en vertu de la Loi sur l'évaluation et qui se trouvent dans le territoire de la municipalité de Shippagan.

**Cinq (5) personnes pour et une (1) personne contre**  
**Le conseiller Rémi Hébert vote contre la proposition**  
**ADOPTÉE**

**5. Adoption du budget de fonctionnement du service d'eau et égout 2012**

Il est proposé par la conseillère Bernice Doiron Chiasson et appuyé du conseiller Jean-Marc Mallet qu'en vertu de l'alinéa 189(4) de la Loi sur les municipalités, le Conseil municipal de la Ville de Shippagan adopte le budget total de fonctionnement du service d'eau et égout pour la prochaine année qui comprendra des revenus de 1 292 156 \$ et des dépenses de 1 292 156 \$.

**Cinq (5) personnes pour et une (1) personne contre**  
**Le conseiller Rémi Hébert vote contre la proposition**  
**ADOPTÉE**

**6. Modification au tableau des taux pour le service d'eau et égout**

Le Conseil municipal voulant modifier le tableau des taux pour le service d'eau et égout, il est proposé par la conseillère Bernice Doiron Chiasson et appuyé du conseiller Jean-Marc Mallet que le taux de l'unité pour le service d'eau et pour le service d'égout pour les résidents de Shippagan soit établi au montant de 220 \$ l'unité et de 245 \$ l'unité d'eau pour les résidents des DSL.

**Cinq (5) personnes pour et une (1) personne contre**  
**Le conseiller Rémi Hébert vote contre la proposition**  
**ADOPTÉE**

**7. Ressources humaines – Semaine de congé supplémentaire**

Le Conseil municipal ayant pris connaissance des demandes de Madame Nathalie Robichaud et de Madame Fernande Goupil, il est proposé par la conseillère Bernice Doiron Chiasson et appuyé du conseiller Patrice-Éloi Mallet que l'on leur reconnaisse 8 années d'ancienneté à leur date d'embauche, sans que les jours de vacances ne soient rétroactives à la date d'embauche, leurs accordant ainsi 1 jour et 2/3 de vacances par mois, selon les calculs des vacances à partir de l'année 2012.

**Cinq (5) personnes pour et une (1) personne contre  
Le conseiller Rémi Hébert vote contre la proposition  
ADOPTÉE**

**8. Demande du Club VTT Break Water Inc.**

Le Conseil municipal ayant pris connaissance d'une demande du Club VTT Break Water Inc., il est proposé par la conseillère Bernice Doiron Chiasson et appuyé du conseiller Patrice-Éloi Mallet que l'on envoie une correspondance dans laquelle il sera indiqué qu'une renonciation en responsabilité à la Ville de Shippagan doit être signée si ce club veut circuler sur les terrains appartenant à la Ville de Shippagan.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. Projet- Livre Shippagan**

La Ville de Shippagan ayant reçu l'appui de plusieurs partenaires, il est proposé par la conseillère Bernice Doiron Chiasson et appuyé de la conseillère Mireille Caron que l'on signe l'entente avec la firme Groupe GID pour la production d'un livre sur Shippagan.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10. Addendum au contrat de neige**

Dans le cadre d'une initiative envers la régionalisation des services, il est proposé par la conseillère Bernice Doiron Chiasson et appuyé du conseiller Patrice-Éloi Mallet qu'une modification (addendum) au contrat de neige avec Trans-Provincial Ltée soit apportée afin que la Ville de Shippagan offre le service de déneigement des artères principaux des DSL de Haut-Shippagan et Pointe-Brûlée pour les mois de janvier 2012 à avril 2012 pour la Province du Nouveau-Brunswick.

**Cinq (5) personnes pour et une (1) personne contre  
Le conseiller Rémi Hébert vote contre la proposition  
ADOPTÉE**

**11. Levée d'assemblée**

Le maire clôt la réunion à 19 h 20.